

A NOS LECTEURS

Avec le présent numéro, l'Action française porte, en première page de sa couverture, le nom de son directeur.

Depuis quatre ans, M. Omer Héroux a porté chez nous le fardeau de la direction, sans en porter le titre, sans la moindre rétribution, avec un dévouement que nos lecteurs soupçonnent à peine.

Les directeurs de la Ligue des droits du français ont cru ne pouvoir lui imposer plus longtemps un travail qui ne cessait de s'accroître. Ils ont pensé qu'un autre devait, à son tour, payer de sa personne. M. l'abbé Groulx a accepté.

Ce changement, bien entendu, n'altère en rien le caractère de la revue. Tous les directeurs de la Ligue, y compris M. Héroux, restent attachés à l'œuvre commune. La revue demeurera ce qu'elle a été dans le passé : une revue de doctrine et d'action, une arme de défense contre les ennemis de l'âme française. Dans l'actuelle confusion de toutes choses en notre pays, en face des projets et des mouvements qui mettent en question notre culture et notre avenir, elle s'efforcera de maintenir la ligne droite de nos devoirs et de nos destinées. Plus que jamais, parce qu'elle veut susciter et ordonner nos énergies, elle abordera de front, pour en dégager des directives, les problèmes qui intéressent notre race, les plus actuels et les plus graves. Elle le fera toujours avec ce mélange de franchise et de sérénité qui lui a fait, entre les mains de M. Héroux, un cachet de si haute distinction.

En toute confiance nous prions donc nos amis de nous aider à faire grandir notre œuvre. Cet appel, nous l'adressons à tout le public de notre race. Nous voulons que la revue devienne, plus que jamais, extra-québécoise, le soldat de

l'idée française pour tous nos groupes d'Amérique. A personne nous ne demandons d'argent. Nous ne demandons que des abonnés, pour que l'œuvre rayonne, pour qu'arrivent à un plus grand nombre nos pensées et nos mots d'ordre.

Voilà quatre ans que l'Action française ne vit que du désintéressement de ses directeurs et de ses collaborateurs. Si nous sommes le bon combattant qui a mérité de vivre, que ceux-là nous aident pour qui nous travaillons.

La RÉDACTION

NOS CONFÉRENCES

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

NOS HISTORIENS

par Henri d'ARLES

Salle Saint-Sulpice, le deuxième jeudi de chaque mois, à partir de novembre (11 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril).

Prix de la série : \$2.50, \$2.00, \$1.50. Tous les sièges sont réservés.

REMISE DE 50% AUX ABONNÉS EN RÉGLE POUR 1921 (abonnement ou réabonnement).

S'adresser à l'Action française pour les billets d'abonnés. Les autres billets seront en vente dans les dépôts suivants : Librairie Déom, 251, Sainte-Catherine est; Librairie Granger, Place d'Armes; Pharmacie Robert, coin Saint-Denis et Mont-Royal, Pharmacie Désilets, 213, Bourbonnière, M. Payette, 1882 Notre-Dame ouest, *Le Devoir*, 43, Saint-Vincent.

Faites de la propagande pour ces conférences.

LE PUBLICISTE

Lettre d'un vieux journaliste.

Mon jeune ami,

Vous me demandez quel est, à mon sens, le rôle que doit jouer un publiciste.

Vous n'attendez pas, sans doute, que je vous parle du publiciste en général. Préoccupé comme vous l'êtes des choses de chez nous, c'est sur le publiciste de chez nous que vous désirez connaître mon opinion.

Je vous la donnerai tout bonnement, sans phrases et sans fard, comme un homme trop pressé par sa tâche quotidienne pour s'arrêter au souci d'habiller élégamment sa pensée.

Pour connaître quel est le devoir du publiciste chez nous, il suffit d'examiner comment il peut le mieux accomplir sa part de devoir social.

L'agriculteur s'acquitte de son rôle en faisant rendre du fruit à la terre; l'ouvrier en transformant en objets utiles les matières premières qu'on lui met entre les mains; le financier en faisant circuler le numéraire de manière à faciliter les échanges et le commerce; l'homme d'État en étudiant les conditions de paix et de prospérité de la Société et en les favorisant de toute la force de son intelligence ou de ses talents.

Je ne comprends guère le rôle du publiciste qui ne se proposerait — tels les parasites antiques, — que d'amuser pour profiter, et qui prostituerait son talent dans la recherche d'une popularité facile. Car la part du publiciste est d'éclairer.

Dans quelles conditions le peut-il faire ?

En étudiant d'abord à fond, et en toute droiture, les questions qu'il entreprend de traiter; car chacun de ses articles est un exposé ou un plaidoyer qui ont besoin d'être préparés. Puis, lorsqu'il a bien scruté un sujet ou une question, il l'expose à son public de la manière la plus simple, la plus claire et la plus franche possible.

Il remplit ainsi son devoir social en communiquant aux autres ce qu'il a appris, en contribuant à élargir le cercle de leurs connaissances, et à orienter leurs activités.

Ses articles sont des plaidoyers lorsque, pour faire accepter une vérité ou défendre le bon sens, il met la logique, et ses qualités de discussion au service de la vérité et du bon sens.

Mais dans quelle mesure, me direz-vous, un publiciste Canadien français doit-il faire usage de ses talents? Vers quoi doit-il orienter leur activité?

Pour répondre à cette question, commençons par nous demander quels sont, à l'heure actuelle, les besoins les plus pressants de notre pays et de notre race :

Notre société canadienne tout en pouvant se compter parmi les privilégiées, subit cependant les contre-coups de l'effervescence qui agite le monde. Nous vivons, il ne faut pas l'oublier, à une de ces périodes de l'histoire où les fautes répétées durant des années, provoquent tout à coup des désordres qu'on pourrait assimiler aux tremblements de terre déclanchés par l'explosion souterraine de gaz longtemps accumulés.

Notre société canadienne-française, plus neuve, n'a guère subi de ces transformations; elle n'a que peu de déchets. D'autre part les doctrines dissolvantes n'ont pas encore réussi à franchir le barrage solide que constituent autour d'elle les principes catholiques, dont un clergé

éclairé, et toujours intimement uni à Rome, l'a imprégnée.

Mais peut-on vivre en société sans se ressentir de l'ambiance ?

Par dessus le barrage arrivent, de temps à autre, jusqu'au cœur de la nation, des effluves de ces doctrines fausses qui ont fasciné les peuples anxieux d'y trouver le remède à leurs misères.

Contre les mieux définies de ces doctrines, le socialisme, le collectivisme, l'anarchisme, notre peuple se défend assez bien. Mais il est peut-être plus sensible à certains courants insidieux nous arrivant du pays voisin, qui les revêt du prestige de sa richesse et de sa puissance.

L'utilitarisme, générateur des fortunes colossales qui s'amassent aux États-Unis, ne va pas sans griser quelques cerveaux de chez nous; une culture plutôt fruste, que l'or n'a pas encore réussi à vernisser; des mœurs faciles, où le divorce s'épanouit comme dans un terrain de choix; une certaine habileté, qui ne s'embarrasse pas de scrupules en affaires, font que les exemples américains, qui pèsent d'un certain poids à cause de la puissance financière de leurs auteurs, ne sont pas toujours salutaires à notre peuple.

Notre publiciste, vous en conviendrez facilement, a ici devant lui, un champ d'action précis : Il doit d'abord employer tout ce qui peut servir à mettre à nu le faux et le vide des doctrines qui fascinent ainsi les foules. Mais il ne doit pas non plus négliger un moyen, efficace entre tous, pour défendre les siens contre les entraînements du dehors : celui de maintenir l'esprit de ceux qui le lisent à une telle hauteur, qu'ils voient toujours bien clairement ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent être.

Ce que sont les Canadiens français, il n'est pas permis de le laisser oublier.

De toutes manières, à chaque occasion, sans se lasser, le publiciste doit maintenir devant son public les faits qui rappellent la pureté de nos origines, le véritable miracle de notre survivance nationale, la haute destinée que la Providence nous réserve.

Certes, il ne s'agit pas pour lui de faire des phrases, ni de l'éloquence vaporeuse, mais d'éclairer ses lecteurs à la lueur de faits, de comparaisons, de conclusions. Il s'agit d'empêcher les siens de se laisser distraire par le fracas de la vie, au point de perdre de vue leurs origines, leurs destinées, et de compromettre ainsi cet esprit traditionnel, dont la continuité fait les grandes familles et les grands peuples.

Pour bien sauvegarder cette tradition, il ne doit pas seulement s'occuper du passé et de l'avenir. Entre celui-ci et celui-là se glisse le présent, toujours plus difficile à vivre parce que tout y est actuel : les joies, mais aussi et surtout les peines, les soucis et les difficultés.

C'est au milieu de ces heurts, de ce brouhaha, de ces sollicitations venant de partout, et agissant parfois en sens contraire, que le publiciste, pénétré de l'importance de son rôle peut surtout l'exercer avec fruit, en orientant les esprits de telle sorte que les courants d'opinion ne s'égareront jamais au point de compromettre l'avenir. Parmi ces multiples courants prédominent le courant religieux, le courant national, le courant économique.

Il ne faut jamais laisser égarer ni affaiblir le premier car c'est à propos de lui surtout qu'on peut rappeler les mots de Shakespeare : *To be or not to be !* — Les Canadiens français seront catholiques, ou ne seront pas. C'est dire comme la foi en Dieu, la fidélité au Pape tiennent à l'essence même de notre être. Je n'ai pas à souligner la diversité des assauts qu'ils peuvent subir. Aux publicistes d'être toujours en éveil pour les prévoir, les soutenir, les repousser.

Après notre foi, notre langue.

Il faut bien avoir le courage de l'avouer : Les pertes qu'elle subit sont souvent le fait de notre propre faiblesse. On nous enlève ce que nous négligeons de garder. Le publiciste ne doit pas reculer devant le rôle de Cassandre. Au risque de fatiguer les oreilles, c'est son rôle de recommander aussi souvent qu'il est besoin la vigilance contre les faiblesses, la ténacité dans la défense.

Avec notre foi, avec notre langue, nous possédons les éléments nécessaires pour vivre et durer.

Mais encore faut-il que quelqu'un s'occupe de nous aider, de nous stimuler dans les chemins où tant de concurrents se hâtent fiévreusement vers la prospérité matérielle et la puissance économique. Ce quelqu'un peut encore être le publiciste; et puisqu'il peut l'être, il doit l'être.

Voilà donc, très brièvement exposée, la tâche sociale du publiciste.

Elle est vaste, trop vaste certainement pour qu'un homme se flatte de pouvoir la compléter. Mais faisons toujours de notre mieux.

Mon jeune ami, ne nous dérobons point. Entreprenons courageusement de remplir notre part de devoir social. Attelons-nous à la tâche, sans nous demander si le voisin a commencé la sienne, s'il nous précède ou s'il nous suit de plus ou moins près.

Il ne s'agit pas tant de réussir que de mériter.

Si nous méritons, tout est bien. Notre part sera faite.

Jules DORION.

Nous croyons pouvoir promettre, pour le commencement de novembre, *Chez nos Ancêtres* de l'abbé Lionel Groulx, et, pour la fin du même mois, *Les Énergies méconnues* de M. Guy Vanier. Cette dernière publication fera partie de notre série à dix sous.

NOTRE LITTÉRATURE¹

Le sort fait à l'ensemble de nos écrivains canadiens ne manque pas d'âpreté. La littérature est, chez nous, une carrière peu invitante; et il ne faut pas s'étonner qu'elle soit jonchée de talents dont la fleur, souvent très belle et très riche, s'est effeuillée avant de donner tous ses fruits. Ce n'est pas à des sensibilités d'artistes que l'on peut demander l'énergie de résister longtemps au souffle qui règne dans le champ de notre idéal. Seule, une vocation, fortement chevillée à l'âme, impérieuse, irrésistible, rend capable de surmonter les dégoûts qui attendent nos hommes de lettres, en renouvelant constamment au fond de leur esprit, telle une source généreuse, les enthousiasmes de début, les ferveurs sacrées.

Au point de vue matériel, d'abord, il n'est pas de manœuvre dont le métier ne rapporte infiniment plus que le travail de pensée, en nos milieux. Aucun écrivain n'a pu vivre de sa plume, j'entends aucun écrivain indépendant, et soucieux de ne pas sacrifier sa personnalité à des besognes mercenaires. Quiconque a voulu suivre son rêve, et pratiquer la forme d'art à laquelle il se sentait appelé, vers laquelle le portaient ses aspirations les plus vives, s'est heurté à des difficultés de l'ordre le plus prosaïque, pour ne pas dire le plus grossier. Certes, je suis loin de souhaiter que nous en arrivions jamais à un état de société qui fasse à nos auteurs de grasses rentes. Rien de plus fatal au

¹ Comme nos lecteurs le savent déjà, l'*Action française* a confié à M. Henri d'Arles, la série annuelle de ses six conférences. Le conférencier parlera de nos historiens. On nous sera gré de servir ici, comme avant goût, ce morceau substantiel dont M. Henri d'Arles a voulu faire une préface à son cours.

talent que l'abondance des biens de ce monde. Combien, qui promettaient beaucoup, ont versé dans une platitude béate pour avoir vu la fortune leur sourire ! Je pourrais citer nombre d'exemples de cette déchéance intellectuelle causée par un succès qui se traduisait en espèces sonnantes. L'argent est un dur maître qui sait éteindre les plus belles flammes. Tandis que la pauvreté est un aiguillon pour l'esprit. L'homme d'étude doit être souverainement désintéressé de ces choses qui sont, pour la plupart des mortels, le but de la vie. La pensée doit planer, en toute liberté, loin des sphères mesquines où s'agitent et peinent les ordinaires convoitises. Mais, sans désirer, pour nos écrivains, une existence trop commode dont les facilités auraient tôt fait d'énerver et d'amollir les énergies créatrices, il me semble que leur art devrait suffire à leur assurer le pain quotidien. Notre degré de civilisation devrait être assez avancé pour nous rendre pleinement conscients de nos devoirs envers ceux qui « sculptent l'idéal », selon l'expression de Victor Hugo, et dont la mission est de distribuer la lumière. Favoriser leurs recherches en leur donnant les moyens de vivre, aider leurs spéculations, serait simple justice, respect de la hiérarchie des valeurs.

Ce n'est pourtant pas à quoi l'éducation a habitué le peuple. Dans un *Mémoire* présenté au Premier Congrès de la Langue Française au Canada, il y a ces mots : « Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les écrivains soient moins encouragés et traités avec un plus parfait dédain. »¹ C'est de nous, hélas ! qu'il est question. Et la formule, si forte qu'elle soit, n'est que l'expression de la réalité. Or, cela suppose un état d'âme vraiment extraordinaire, et peut-être unique dans l'histoire. Hamlet

¹ *Les femmes et les lettres françaises au Canada*, par H.-D. Saint-Jacques, p. 461, des *Mémoires*.

disait : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark. » Nous pouvons bien nous écrier, en face de la condition qui est faite à nos ouvriers de la pensée : « Il y a quelque chose d'anormal chez nous, dans notre tempérament, notre culture ». Car, nulle part sous le globe là où a pénétré la clarté, la profession d'écrivain n'est tenue en mésestime, ni celui qui l'exerce compté pour peu. Ceux qui en font mauvais usage sont méprisés par les âmes droites et honnêtes. Mais cet état, en soi, est regardé comme l'un des plus hauts auxquels il puisse être donné à un mortel de parvenir. Et il est bien certain qu'écrire est le plus grand et le plus difficile des arts. « Toute la dignité de l'homme est dans la pensée », a dit Pascal, et j'ajoute dans le style, c'est-à-dire dans l'acte qui l'exprime, qui l'extériorise, lui donne un corps, la rend vivante et concrète. Qu'est-ce que la pensée, tant qu'elle ne s'est pas incarnée dans le verbe ? Et qu'est-ce que l'âme humaine, tant qu'elle ne s'est pas individualisée dans un être en chair et en os ? Faire du style le simple vêtement de l'idée est une notion superficielle et périmée : l'antique distinction entre le fond et la forme est abolie. Elle n'a jamais reposé sur une psychologie sérieuse. Et alors, la définition du style prend l'ampleur qui lui revient de par son essence même. A la condition d'entendre le mot de Buffon dans toute sa profondeur philosophique, « le style, c'est l'homme », en effet, tout l'homme.

Écrire étant une si noble fonction, un art si souverain, comment se fait-il donc que notre peuple, pourtant si intelligent, oublie d'apprécier ceux qui le pratiquent, qui en ont la vocation, qui s'y dévouent, jusqu'à préférer l'obscurité, la misère, à toute renonciation à ces voix intérieures dont ils se font l'écho ? Car, selon le mot du poète, l'écrivain, l'artiste est

.....« au centre de tout comme un cristal sonore. »

Il est chargé, sinon de penser pour tous, du moins de préciser les idées qui flottent pour ainsi dire dans l'air, d'insuffler une existence à toutes ces vagues notions où les pensées en germe sont disséminées. Son rôle a quelque chose de créateur; ou, s'il ne fait pas la substance sur laquelle il opère, il l'organise, la marque de traits distinctifs, lui assigne des contours parfaitement délimités, la sépare de la masse amorphe, et modèle sa physionomie, dessine nettement la ligne de sa figure. Tant que ce travail n'est pas accompli, la vie de la pensée est fuyante et nuageuse; elle se perd en méandres capricieux et fous. L'écrivain capte la semence divine, il la féconde, et nous la présente sous une forme bien caractérisée; et le lecteur a la joie de reconnaître en cette incarnation sa propre vision peut-être; mais il faut cette élaboration cérébrale par laquelle la pensée se concrétise et paraît à la vie personnelle.

Et je reviens à ma question de tout-à-l'heure : comment expliquer que notre public manifeste une apathie si complète à l'égard de nos hommes de lettres, et que la littérature soit encore chez nous la plus dure des carrières? Il y a, à cela, bien des réponses, dont aucune ne constitue une excuse suffisante. J'aborderai tout de suite ce qui me semble être la raison profonde de cette regrettable disposition générale, à laquelle il faut attribuer les lenteurs de notre développement et de nos progrès, en cet ordre de choses pourtant si essentiel à notre avenir.

Le goût de la lecture existe chez nous : tout le monde ne lit sans doute pas autant qu'il le devrait, mais on aime à lire. La classe cultivée ne se pardonnerait pas de n'avoir pas sa bibliothèque, petite ou grande. En ce domaine comme en tout le reste, sévit la fièvre moderne, qui fait que le journal passe avant le livre. « La revue a tué le livre,

le journal tuera la revue », disait Ernest Hello. Et cette parole du plus voyant peut-être parmi les écrivains du siècle dernier, se vérifie parmi nous comme ailleurs. Les esprits sont emportés par un tel tourbillon qu'ils ne trouvent guère le temps de s'attarder à de longues et fructueuses lectures. L'on veut se renseigner très vite sur le mouvement de l'univers, la marche des idées et des événements, et l'on passe. Notre public n'échappe pas à cette frivolité intellectuelle, qui est la caractéristique peu enviable de notre époque. Seulement, il faut être équitable, et admettre que, dans les diverses classes de notre société, le livre trouve des fidèles plus nombreux qu'on ne pense. Mais toute notre formation nous a portés à chercher uniquement au dehors l'aliment de notre vie intellectuelle. Lorsqu'il est question de littérature, c'est vers l'étranger que nous regardons, comme si, autour de nous, chez nous, rien n'avait fleuri qui fût digne de retenir notre attention, de nous charmer et de nous instruire. L'on se rappelle le thème d'où Crémazie a tiré un si puissant effet : ce vieux soldat, debout sur les remparts de Québec, scrutant les lointains du fleuve Saint-Laurent, dans l'espoir de voir apparaître le drapeau blanc et les guerriers de France.

« Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ? »

Un tel sentiment se comprenait chez ce vétéran des derniers combats. Il ne sentait plus battre le cœur de la patrie. La vie avait en quelque sorte cessé sur la terre canadienne, depuis que le conquérant en avait chassé les maîtres légitimes. Toute son espérance était au delà des mers, dans un retour offensif de ces armées françaises, capables de ressouder nos destinées brisées.....

Le temps a marché depuis. Et la Providence a permis que, du petit noyau laissé par la France sur les bords du

Saint-Laurent, sortit un grand arbre. Il est incontestable que nous sommes devenus un peuple, que la souche française primitive, tout en restant très saine, a été modelée par les diverses influences de milieu, de climat, d'institutions, qui lui ont donné une physionomie à part.¹ Ce qui serait absolument énigmatique serait que l'évolution de notre existence vers la maturité, à travers toutes sortes de secousses, et ce que j'appellerais la création de notre âme nationale, se fût accomplie sans être accompagnée d'une naissance et d'une évolution parallèle dans l'ordre littéraire. L'histoire n'offre pas de cas semblable, qui est, au surplus, une impossibilité. Il a donc fallu que les forces qui étaient en travail d'une société nouvelle eussent leur reflet, leur expression dans des œuvres de pensée et qu'une littérature germât à l'image et à la ressemblance de l'âme qui prenait conscience d'elle-même. Or, cette littérature, nécessitée par les lois qui régissent l'éclosion et le progrès des races humaines, engendrée par la nature des choses, — voilà l'entité supérieure dont nous nous refusons à admettre l'existence dans notre sein. Et, encore une fois, lorsqu'il s'agit d'art, de poésie, d'histoire, d'éloquence, de sociologie, de romans, de contes, de monographies, des genres divers compris sous ce vocable de littérature, nous tournons les regards vers la France lointaine, comme si tout nous manquait de ces réalisations et que nous n'eussions encore rien produit qui vaille.

Dieu me garde de prétendre que nous puissions nous passer de la littérature française. Dans une conférence du printemps dernier, je me suis assez clairement expliqué sur ce point pour que l'on vienne pas me prêter une idée aussi peu élégante. Rien de ce qui compose la belle et bonne littérature française ne devrait nous être étranger.

¹ Cf. *La Naissance d'une Race*, de M. l'abbé L. Groulx, ch. II.

Je suis encore plus éloigné de soutenir que notre jeune littérature puisse soutenir la comparaison avec son aînée et son modèle. Je suis seulement d'opinion que, sous aucun prétexte, il ne nous est permis de rester indifférents, ou de nous montrer hostiles ou dédaigneux à l'égard des œuvres déjà écloses chez nous, de fermer nos regards à toutes les tentatives, passées et présentes, pour nous doter d'une littérature personnelle, portant l'empreinte de notre âme spéciale. A défaut de curiosité intellectuelle, une juste fierté devrait au contraire nous inspirer de nous intéresser à tout ce qui paraît de sérieux, à toute manifestation idéale.¹ Il est vrai que les programmes de notre haut enseignement, en ignorant les œuvres du terroir, — et je donne à ce mot le sens le plus large, je m'en sers pour désigner toute notre production, — ont autorisé ou favorisé une attitude qui a, en soi, quelque chose d'incompréhensible. *Ignoti nulla cupido*, dit la philosophie. Comment nos auteurs seraient-ils sortis de l'ombre, quand, dans aucune chaire, l'on ne daignait s'occuper de leurs essais ? Comment le public aurait-il pu mordre à des œuvres que recouvrait le voile du silence, quand aucune voix ne daignait s'élever pour les lui signaler ? Ces dernières années, l'on a paru s'apercevoir de cette lacune immense dans nos programmes d'instruction. Et ce sera la gloire de M. l'abbé Camille Roy d'avoir, l'un des premiers, sinon le premier, voulu la combler, en nous donnant sur nos écrivains des travaux critiques qui puissent servir de base à un enseignement régulier. Puisse cet éminent professeur recouvrer les forces qui lui permettront d'aller jusqu'au bout de son entreprise ! Car il nous faut une *Histoire critique de la Littérature Canadienne*, conçue et exécutée

¹ *France d'abord !* disent les Français. Pourquoi ne dirions-nous pas : *Canada d'abord ?*

d'après les méthodes d'investigation et de discussion les plus sûres. Les œuvres de nos auteurs gisent éparses; beaucoup sont devenues rares, et presque introuvables. Une synthèse de nos richesses intellectuelles s'impose. Lacordaire disait : « Un homme qui n'a pas d'histoire est tout entier dans sa tombe. Un peuple qui n'a pas dicté la sienne n'est pas encore né ». Et cela est vrai tout aussi bien de l'histoire littéraire que de l'autre. De même que l'historien relie dans une trame solide les faits multiples de la vie d'une nation, et ramène à l'unité les événements qui ont sollicité ses énergies, et nous les montre concourant à la création d'un type, et convergeant, à travers toutes sortes de contingences, vers une fin idéale, — l'historien de la littérature ramasse les matériaux qui couvrent le chantier, et il en construit, d'après un plan bien défini, un édifice aux lignes harmonieuses, dans lequel chaque œuvre trouve sa place et contribue à la beauté de l'ensemble; et alors qu'isolées, leur sens, leur vertu secrète, leur âme profonde n'apparaissent pas, ces œuvres prennent, dans la puissante synthèse qui les a groupées et fondues, leur vraie physionomie et rentrent dans l'ordre éternel. S'il faut qu'un peuple ait dicté son histoire pour qu'on affirme de lui qu'il existe, n'est-il pas également nécessaire qu'une littérature ait composé la sienne pour mériter son nom et prouver sa vie?

C'est un chapitre de cette *Histoire* rêvée que nous allons essayer de bâtir, dans les quelques conférences que l'on a bien voulu nous inviter à venir donner cette année, devant le fidèle et brillant auditoire de l'*Action française*. Et ce sont nos historiens qui nous en fourniront la matière. Le sujet me sourit, car il est si beau; il m'effraie, car il est si difficile. Si nous commençons.....

Henri d'ARLES.

À LOURDES DE RIGAUD

Ma filleule avait fait bien des neuvaines à la Sainte-Vierge; elle fut malade longtemps. Un jour qu'elle souffrait beaucoup et que chacun disait : « Elle s'en va », la Sainte-Vierge eut pitié de la pauvre petite qui, depuis son berceau, s'habillait de bleu. Avec la vie, elle lui rendit l'espérance de l'avenir, la foi en ses rêves. Elle mit dans le cœur de son enfant, devenu héroïque par la souffrance, l'amour des nobles tâches.

Aujourd'hui, ma filleule est une miraculée. Chaque année, elle fait à Notre-Dame de Lourdes, de Rigaud, un pèlerinage de gratitude. Cela dure depuis quatre automnes.

Donc, l'autre jour, le matin du 25 septembre, nous faisons toutes deux l'ascension de la montagne de la Vierge.

A six heures, dans la matinée moite, Germaine et moi, nous marchons par les longues pentes de la montagne, sous l'allée des grands arbres, dans ces chemins qu'ont battus les pieds de tant de pèlerins. Les hauts feuillages font une arcade gothique au-dessus de nos têtes, et la route est grave, solennelle et recueillie comme une allée d'église. Seul le halètement de nos poitrines oppressées brise le silence absolu. Ce matin, les ormes, les hêtres, les érables, immobiles dans l'air où ne passe aucun souffle, ont l'air d'achever leur prière, pendant qu'une aube discrète, qui colore leurs feuilles mourantes, paraît les vêtir de vastes chasubles dorées. Nos pieds résonnent doucement, comme sur des dallés, et l'illusion est parfaite de nous trouver dans un grand temple, et Germaine, ma filleule, est toute envahie, je le vois, par des pensées religieuses. Les yeux levés vers le rocher, elle me dit : « Regarde, marraine, la Vierge nous attend, là-haut ». Par une échancrure de la feuillée

épaisse, une vision blanche nous apparait, au flanc du roc, celle du groupe de l'Immaculée-Conception et de Bernadette Soubirous.

Bientôt nous arrivons à une large enceinte. Ici, dans l'espace fermé de tous côtés, par les futaies en muraille, les yeux ne sauraient garder d'attaches vers la terre; malgré eux, ils s'élancent, vers le seul champ libre, vers le firmament bleu, vers la montagne de Marie qui est là devant nous, avec ses hauts escaliers, à rampe de fer, avec la chapelle à rotonde et son dôme argenté, au plus haut du pic. Une émotion vive nous envahit. Je pense à ce mot de Barrès qu'il y a des lieux élus pour les grands sentiments, les grandes aspirations religieuses. Et je pense aussi qu'un jour, quand ces choses auront eu le temps de vieillir, quand la Vierge aura appelé plus de pèlerins, ce coin de terre sera connu et aimé, comme un lieu insulaire d'états d'âme mystiques, comme l'un des sanctuaires élus de la grande émotion pieuse. Et je suis heureuse d'avoir amené Germaine, ma filleule, tant je découvre, à considérer sa figure, que des émotions neuves, plus puissantes, la remuent et tant il est bon d'apprendre aux enfants de chez nous les amitiés françaises et chrétiennes de leur patrie. Mais Germaine, le doigt pointé vers la montagne, me dit : « Morraine, allons vite, la messe va commencer ».

Nous montons d'un pas lesté, presque rapide, tellement Germaine a hâte d'être à la chapelle. Enfin une dernière marche est gravie; nous faisons quelques pas, dans un petit chemin couvert de brindilles de pin; nous tombons à genoux devant le tabernacle. La grande prière du sacrifice commence au haut de la montagne. Germaine que j'observe, prie avec une intense ferveur, profondément tournée vers une vision intérieure, sans un de ses muscles qui bouge, immobile et ardente comme un ange adorateur des repositoires. Ils prient ainsi les miraculés. Et pendant que la messe se déroule, je revois, dans

une chambre d'hôpital, une enfant à demi-mourante, couchée depuis des années et, qui, dans la blancheur mate de ses oreillers et de ses draps, remue douloureusement sa petite figure blême de martyre. Un jour, à l'appel de la Vierge, un souffle d'en haut passe sur son front; elle se dresse sur son séant, elle crie : « Je suis guérie, la Sainte-Vierge m'a guérie ». Et elle mange et elle marche et le miracle est véritable.

Et la gratitude de Germaine est fidèle et persévérante comme les battements de son cœur, comme le souffle de sa poitrine. Quand les dernières prières sont dites, elle se relève, avec ses yeux d'ange qui a pleuré, avec ce paysage du ciel qu'elle semble, depuis le grand jour, porter dans le regard. « Mairaine, me dit-elle, qu'il fait bon prier ici ! »

Avant de descendre, je l'arrête sur les marches de la chapelle, au bord de la petite grille de fer. Un beau spectacle est là devant nous, et j'aime que Germaine associe ces beautés de sa patrie à ses émotions religieuses. Après tout, celles-là sont des beautés qui mènent à l'Autre d'où elles dérivent. Et nos sentiments de foi ne perdent rien à s'animer dans un grand cadre de poésie.

Du haut de notre pic, à quelque cinq cents pieds au-dessus de la plaine, elle était belle à voir, ce matin du vingt-cinq septembre, la campagne canadienne. Les yeux de Germaine et les miens embrassaient un vaste espace où il y avait des champs verts et jaunes, des troupeaux qui allaient et venaient, des fermes d'où montaient des chants de coq, des appels aux vaches lointaines. Un vaste courant d'eau, la rivière Outaouais, coupée d'îlots feuillus, séparait en deux cette tranche de pays d'où pointaient vers le ciel, bruissantes de prières et de rumeurs sonores, les flèches de cinq clochers blancs. Il y avait là, tout auprès de nous, la double tour de Sainte-Madeleine de Rigaud, puis sur la même rive, la pointe presque effacée de Pointe-Fortune; et, de l'autre côté, le cône luisant

de Saint-André, de Saint-Placide, et, tout au fond, dans la baie mystique et légère, le petit clocher de Carillon au cher pays de Dollard.

Et toute cette campagne qui achevait de donner sa moisson, qui demeurerait calme, reposante, après le grand effort des poussées de l'été et du printemps, nous paraissait chanter la victoire après le labeur, le grand et placide repos dans l'aube éternelle. Beau spectacle d'énergie victorieuse ! — « Comme le travail paraît joyeux et sain, n'est-ce pas, ma filleule, vu dans ce cadre » ? —

Et comme nous descendons plus vite les pentes silencieuses, l'allée des grands arbres vêtus de vêtements dorés, je pense à la vision céleste et blanche, à l'apparition de Lourdes que Germaine doit porter ce matin devant ses regards. L'heure se prête aux douces exhortations, aux prédications élevantes. Je rappelle à ma filleule, que l'on se fait selon ses amours et ses admirations. Je lui parle de la puissance créatrice de l'idéal. J'exalte, pour elle, les âmes tout en blancheur que fait tous les jours, l'amitié de Marie, Mère de Dieu, bénie entre toutes les femmes.....

Joyberte SOULANGES.

L'Almanach de la langue française sera mis en vente dans les premiers jours de novembre. C'est l'ouvrage favori de nos propagandistes et nous leur recommandons particulièrement l'Almanach de cette année. Abondamment illustré, rempli de conseils pratiques, de contes, de chansons, à côté de morceaux plus graves, nous avons tâché d'en faire une publication populaire de premier ordre. Qu'on se souvienne que l'Almanach de la langue française est le missionnaire qui devrait pénétrer dans tous les foyers de chez nous. C'est par lui seul qu'un bout de prédication patriotique a quelque chance d'atteindre un grand nombre de nos familles.

On trouvera les conditions de vente dans la partie des annonces.

SITUATION DES NÔTRES DANS L'ALBERTA

Le groupe que l'on désigne dans la province d'Alberta sous le nom de « groupe français » est loin d'être un tout homogène. Il comprend toutes les personnes dont la langue maternelle est le français. Parmi celles-là, un très petit nombre sont des Français ou des Belges; un nombre plus considérable sont des Canadiens français, originaires soit du Québec, soit du Nouveau-Brunswick, mais ayant fait un séjour plus ou moins long aux États-Unis; enfin, la grande majorité se compose de Canadiens français venus directement de la province de Québec.

A quelques rares exceptions, les Canadiens français se sont établis sur des terres nouvelles, merveilleusement fertiles; et ceux qui ont eu le courage de persévérer, malgré les difficultés des débuts, ont été largement récompensés. Nous avons maintenant plusieurs belles paroisses canadiennes-françaises où presque tous les fermiers sont à l'aise, plusieurs même sont riches. Et, quand on se rappelle que tous ces gens se sont établis sur ces terres depuis vingt-cinq ans à peine, n'ayant pour tout capital qu'un corps sain soutenu d'un courage indomptable, on ne peut s'empêcher d'admirer la vitalité de notre race.

La plupart des missions qui furent autrefois établies par les Oblats, soit pour la conversion des sauvages ou pour les besoins spirituels des métis, ont évolué avec le temps et sont devenues de florissantes paroisses. Un bon nombre de prêtres séculiers sont aussi venus fonder de nouvelles paroisses et travaillent de concert avec les Oblats pour desservir les divers groupes de nos compatriotes.

Les prêtres, ici comme au Canada dans les débuts de la colonie, ne se bornent pas à remplir les devoirs de leur ministère religieux; ils sont en même temps les aviseurs et les guides de leurs ouailles dans toutes les entreprises. Le manque d'institutions d'enseignement secondaire, en privant la Province d'une classe d'hommes instruits qui auraient pu être les guides dans les choses temporelles, a forcé le prêtre à remplir cette fonction nécessaire. Cela, toutefois n'a pas empêché un bon nombre de Canadiens français venus de l'est de se créer ici, des positions enviables dans les professions libérales et le commerce.

M. Olivar Asselin disait dernièrement : « Pour les Canadiens français, la question nationale est une question économique ». Nous croyons comme lui que notre position dans la Confédération sera parfaitement assurée, le jour où nous aurons conquis notre indépendance économique. C'est donc une œuvre nationale pour nos compatriotes que d'amasser des richesses pour étendre notre sphère d'influence dans le monde des affaires.

Les Canadiens français, dans l'Alberta comme ailleurs, dès qu'ils ont formé des groupements assez nombreux, se sont efforcés d'implanter toutes les institutions qui nous ont donné dans Québec notre formation intellectuelle et morale. Ils ont contribué à toutes ces œuvres avec une générosité qui témoigne hautement de leur désintéressement et de leur patriotisme.

Les institutions que nous possédons actuellement dans l'Alberta sont nos institutions paroissiales et nos écoles.

La contribution pour le maintien des écoles primaires est généreuse. Les instituteurs sont largement rémunérés, si on compare leur salaire à celui des instituteurs des provinces de l'est; le salaire minimum dans nos écoles élémentaires, est de mille piastres par année.

Les taxes d'écoles sont nécessairement très élevées, surtout dans les villes. Dans la ville d'Edmonton, par exemple, elles atteignent \$20.00 pour chaque individu. Chose remarquable, le taux des taxes pour les écoles séparées d'Edmonton, est moins élevé que celui des écoles publiques, quoique les salaires des instituteurs soient les mêmes.

Le gouvernement provincial contribue aussi pour sa large part, au maintien des écoles, par des octrois annuels, basés sur le nombre d'instituteurs dans chaque arrondissement et par des octrois spéciaux aux districts qui en ont le plus besoin.

Le programme d'enseignement dans les écoles est celui d'Ontario, considérablement augmenté. On a « voulu faire grand » immédiatement, mais on a dépassé le but. Il n'y a aucun doute que le programme est beaucoup trop chargé. Un programme d'écoles élémentaires qui comprend la musique, la danse, la menuiserie, l'art militaire, la couture, la cuisine et autres sujets fantaisistes, dépasse certainement le but, et au risque de passer pour réactionnaire, je crois que les bons vieux programmes qui ne comprenaient que les matières essentielles étaient infiniment supérieurs pour former la jeunesse, que tous ces programmes nouveaux qui ne sauraient poser les bases d'une instruction solide.

Si on en juge par les déclarations récentes du Ministre de l'Instruction Publique, les résultats obtenus par ce système fantaisiste sont lamentables. Le *Morning Bulletin* dans un premier-Edmonton intitulé « La Faillite de Nos Écoles » montre que toutes les innovations de pure fantaisie que nous y avons introduites, sont en train de les ruiner.

Nous avons des écoles séparées qui nous sont garanties par la constitution. Ces écoles ne diffèrent pas essentiel-

lement des écoles publiques. Elles suivent le même programme d'enseignement avec la seule différence d'un enseignement du catéchisme qui prend place à la dernière demi-heure de classe.

Le droit d'enseigner le français dans les écoles publiques et séparées est aussi garanti par la constitution. Dans tous les districts, il est permis aux commissaires d'écoles de faire donner un cours primaire en français. Mais je ne crois pas qu'il y ait d'école dans la Province qui se prévale de ce droit. On met généralement en force la clause de la loi qui s'applique aux langues étrangères.

Le fait que cette clause spéciale, qui donne le droit à l'enseignement du français, ne peut être changée par la législature sans violer la constitution, donne beaucoup d'inquiétude à notre gouvernement. Il voudrait rendre nulle, la clause, en définissant le *cours primaire* par l'A.B.C. ou la première année du cours primaire. Ainsi définie, la clause ne voudrait plus rien dire; mais les gouvernements ne s'embarrassent pas pour si peu quand il s'agit des droits des minorités.

Nous avons en 1919, cinquante et une écoles bilingues dans les districts ruraux où enseignaient vingt-six instituteurs diplômés et vingt-cinq avec permis. Il y avait vingt et une classes bilingues dans les districts urbains. Dix-huit professeurs diplômés et trois professeurs avec permis avaient charge de ces classes.

Il y aurait possibilité d'ouvrir de quinze à vingt autres écoles bilingues, si on pouvait se procurer les instituteurs. Le recrutement du corps enseignant bilingue est très difficile, car l'on demande de l'instituteur bilingue une connaissance de l'anglais aussi parfaite que celle du français. Les Canadiens français d'ailleurs tiennent absolument à ce que leurs enfants apprennent l'anglais en même temps que

le français, et reconnaissent que l'anglais est nécessaire dans une province où nos compatriotes comptent pour moins d'un douzième de la population totale.

Sans trop savoir pourquoi, la Province de Québec ne nous fournit pas ou presque pas de professeurs. Les quelques recrues qui nous arrivent viennent des provinces maritimes. Pourtant, il y aurait place pour des instituteurs compétents venant de Québec et ils trouveraient en Alberta des avantages précieux.

L'enseignement supérieur et secondaire est entre les mains de l'Université d'Alberta, sous la surveillance du gouvernement. Nous n'avons pas d'université catholique. Cependant nous avons maintenant l'avantage d'avoir un collège classique français, fondé à Edmonton par les Jésuites. Ce collège demanda d'abord son affiliation à l'Université d'Alberta, mais comme cette dernière voulut lui causer des embarras, en lui demandant de modifier son programme pour se conformer au goût des novateurs qui croient avoir seuls le secret de formuler un programme d'enseignement classique conforme aux nécessités de la vie moderne, les autorités du collège ne perdirent pas leur temps à discuter avec ces Messieurs et prirent le moyen le plus simple et le plus logique de trancher la difficulté en s'affiliant à l'Université Laval de Québec.

Comme les diplômés de Laval obtiennent l'équivalence avec ceux des autres Universités canadiennes, ils sont de ce fait reconnus en Alberta et les élèves des Jésuites n'ont qu'à présenter leurs titres de bachelier pour être admis à l'étude des professions libérales.

On comprend facilement l'immense avantage qui s'offre à nos compatriotes de pouvoir faire donner à leurs enfants une instruction solide dans une institution de premier ordre. Dans peu d'années nous aurons une classe diri-

geante d'hommes nés et instruits dans la province, parmi lesquels le clergé et les professions libérales pourront se recruter. La crise générale que nous traversons et dont Québec semble être exempt, dans une large mesure, nous a donné plus de confiance dans notre système qu'on a souvent trouvé arriéré parce qu'il s'attachait trop aux traditions. Tous les Canadiens français qui demeurent dans les autres provinces, sont très heureux d'entendre répéter tous les jours que Québec est un exemple pour la confédération. Nous sommes toujours fiers de redire que c'est parce que Québec s'est inspiré de ses traditions sur lesquelles est fondé son enseignement, que nos compatriotes résistent au courant d'idées révolutionnaires dont souffre le reste du pays.

Il n'y a pas d'association combative purement canadienne-française dans l'Alberta. Un bon nombre de nos compatriotes sont entrés dans l'ordre des Chevaliers de Colomb. Je veux bien croire que cette société fait une œuvre excellente au point de vue catholique en ralliant les forces de l'élite catholique de la province. Malheureusement pour nous ce n'est pas une société canadienne, encore moins canadienne-française. C'est une société fondée aux États-Unis et qui semble vouloir se répandre assez rapidement dans tout le monde catholique. Mais si nous pouvons espérer compter sur les Chevaliers de Colomb, comme ordre, pour défendre notre foi, il ne faut pas compter sur eux, comme association, pour défendre les droits des Canadiens-français, comme race. Ce qui ne veut pas dire cependant que les Canadiens français qui sont Chevaliers de Colomb, cessent pour cela de protéger les leurs.

Il ne faut pas croire non plus, parce que les Canadiens français sont tous catholiques, que tous les catholiques des autres races sont prêts à faire des sacrifices pour assurer notre survivance nationale. Il faut se rappeler que l'Ir-

lande catholique a toujours eu les lords catholiques anglais parmi ses ennemis les plus acharnés.

Nous devons cependant reconnaître qu'il existe, entre tous les catholiques de l'Alberta, sans distinction de race, des relations cordiales et une bonne entente qui aide beaucoup à leur progrès. Nous ne connaissons pas ici les divisions malheureuses qui existent ailleurs, surtout dans l'Ontario.

Le gouvernement de l'Alberta est-il favorable aux Canadiens français? A cette question, la majorité des Canadiens français vous répondraient probablement dans l'affirmative; et, sans savoir justement pourquoi, la grande majorité de nos compatriotes appuie le gouvernement. Il y a, sans doute, ce fait que la création des nouvelles provinces fut l'œuvre de sir Wilfrid Laurier, et nos compatriotes acceptèrent de confiance le gouvernement qui se réclamait de lui.

Il n'y a cependant pas à se faire d'illusion: le gouvernement de l'Alberta, comme tous les autres gouvernements provinciaux à l'ouest d'Ottawa, n'a pas plus de sympathie pour les Canadiens français que pour les Russes ou autres étrangers, peut-être moins. Tous les droits qui nous sont garantis par la constitution, leur paraissent être une sorte d'usurpation à laquelle ils voudraient bien pouvoir mettre bon ordre.

La plus grande préoccupation du Gouvernement actuel est de se maintenir au pouvoir aussi longtemps qu'il lui sera possible. Et comme les Canadiens français sont en majorité dans quatre districts électoraux et sont des minorités très respectables dans autant d'autres, il n'ose rien faire qui pourrait lui aliéner cet apport précieux.

Cependant l'an dernier une loi a été votée qui décrète que « Unless otherwise provided, where any Act requires

public records to be kept or any written process to be had or taken, it shall be interpreted that such records or such process shall be in the English Language ».

Je ne trouve aucune raison valable pour justifier une telle loi si ce n'est celle de se rendre au désir des orangistes tel qu'exprimé dans une fameuse circulaire secrète émanée des loges de Toronto. C'est aussi pour la même raison, qu'en dépit du droit constitutionnel, on voudrait faire disparaître ou rendre nulle la clause de la loi des écoles donnant droit à un cours élémentaire français.

Voici un autre fait qui montre bien l'esprit du gouvernement. On a profité de la mort du Juge Noël, l'hiver dernier, pour faire des changements dans les bornes des districts judiciaires, de manière à mettre les trois quarts du district d'Athabasca, où était le juge Noël, dans le district d'Edmonton qui était déjà encombré. Mais par ce moyen on faisait disparaître la majorité canadienne-française du seul district judiciaire où elle existait. Le nouveau district de Peace River qui renferme environ le quart de la population de l'ancien district d'Athabasca, est exclusivement anglais. Comme il est facile de le constater, le gouvernement fédéral trouvera là un excellent prétexte pour nommer un juge anglais en remplacement du Juge Noël, le seul juge canadien-français que nous avions. Je ne sais qui sera nommé; mais si un canadien-français obtient le poste, çà ne sera sûrement pas la faute du gouvernement provincial qui a fait tout son possible pour empêcher cette nomination.¹

Jean LEBRUN.

Edmonton, 1er octobre 1920.

¹ Les événements n'ont pas justifié les prévisions de notre collaborateur. Il aura été le premier à s'en réjouir. Nos lecteurs savent que M. Lucien Dubuc, avocat, a été récemment nommé juge en Alberta.

POUR LA FÊTE DE DOLLARD

Je viens de feuilleter le plus touchant des recueils : une liasse de lettres, où sont racontées les manifestations de la fête de Dollard en mai dernier. Et d'abord, ces lettres, elles viennent de partout, des centres français les plus lointains. Il y en a du collège d'Edmonton, de Saint-Boniface, d'Acadie; il en est même des États-Unis, du collège franco-américain de Worcester, de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Ces seuls noms attestent déjà l'universalité de la célébration. Ils témoignent aussi d'un autre succès : Dollard n'a eu besoin que d'apparaître, que d'être tiré de son oubli, pour devenir tout de suite le héros favori, l'orgueil de toute notre race. Dans notre effroyable dispersion il aide à maintenir la fraternité de notre histoire.

On l'aura deviné : ces rapports de fêtes rendent tous le même son d'enthousiasme. Rien qu'à remuer ces paperasses, un souffle chaud vous monte à la figure. Le contact établi avec l'histoire héroïque de la Nouvelle-France a produit ce qu'il devait produire : une secousse de riches et chevaleresques émotions. Ce mot vibrant d'une religieuse nous révèle quel ébranlement en éprouva l'âme de notre jeunesse : « Aux heures d'un fanatisme antinational qui voudrait faire oublier notre origine et la valeur de notre belle langue française, nos élèves se sont fait un honneur d'affirmer la vitalité de nos traditions, la fierté de notre sang ».

Partout la fête a pris le caractère pratique d'une fortifiante leçon d'histoire. Le matin du 24 mai les maîtres, les maîtresses se sont levés et, les uns dans Faillon, les autres dans Ferland, ont lu à leurs élèves attentifs l'exploit du

Long-Sault. A Québec c'est un Père Oblat qui, pendant toute la semaine avant la fête, fait le tour des écoles pour y donner sa leçon d'histoire. On fait de même à Beauhar-
nois, à Saint-François du Lac, à Sainte-Germaine du lac Etchemin; on pavoise dans les villages et les enfants portent la rose des martyrs. La palme revient ici à nos amis de Saint-Boniface où la *Ligue des demoiselles canadiennes-françaises* épingle la rose sur 2,500 poitrines. Mais peut-être aussi faudrait-il la donner à la jeunesse de Lévis où le *cerce Madeleine de Verchères de l'A.C.J.F.* et celui de *Notre-Dame de Lévis de l'A.C.J.C.* se concertent pour vendre, je ne sais plus combien de centaines de roses et envoient ensuite un chèque généreux à plusieurs œuvres d'action française. Au collège d'Edmonton, les élèves se livrent fièvreusement à un concours d'histoire. Et pour lui donner plus d'éclat, les autorités remettent la proclamation du résultat à la distribution des prix de la fin d'année.

En d'autres endroits, et notamment dans nos collèges et aussi à Saint-Sauveur de Québec, on exécute l'impressionnante cérémonie de l'appel d'honneur. Rhétoriciens et philosophes font résonner leurs cours de harangues chaleureuses, et, à l'Assomption, M. le Supérieur vient en personne clore la fête. Je m'en voudrais toutefois de ne pas signaler à la fin de ma chronique, cette autre initiative, l'une des plus belles assurément, d'un cercle de jeunesse qui a voulu rémémorer la veillée d'armes de 1660 et qui, le 23 mai au soir, a passé une heure devant le Saint-Sacrement.

La partie est donc gagnée. Nous voulions une fête de Dollard. Nous pouvons la croire à jamais fondée. Le printemps dernier le mot d'ordre était venu tard. Un ensemble de contretemps fit manquer la fête de Montréal qui s'annonçait éclatante. En dépit de tout, le premier effort est devenu un triomphe et il a prouvé combien cette

célébration du 24 mai parle à l'âme populaire, s'accorde avec le réveil français de ces derniers temps. Chacun a pu suivre, dans les journaux du mois de mai passé, le mouvement de nos sociétés nationales venant, les unes après les autres, adhérer au projet d'une fête de Dollard annuelle. L'important est que la jeunesse le veuille. Et elle le veut. Le geste des petits écoliers d'Hawkesbury, faisant plusieurs milles à pied pour se rendre à notre manifestation de Carillon, indique ce qui se passe dans l'âme des jeunes et de leurs maîtres. En un mot d'ordre à ses camarades, le nouveau président de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne française* rappelait l'autre jour qu'il appartient surtout à la jeunesse de glorifier Dollard et qu'elle entend bien s'acquitter de cet honneur.

Mais peut-être, se diront encore quelques esprits chagrins : à quoi bon ces fêtes d'enthousiasme, ces dépenses d'émotions ?..... Nous n'avons pas à démontrer la valeur sociale des héros et de leur culte. Ces fêtes sont plus pratiques que ne le pensent les chevaliers du terre à terre. Par le culte qu'il rend à ses grands hommes, les authentiques, un peuple peut apprendre où il en est moralement. Un peuple se traduit en ses admirations aussi parfaitement qu'en ses formes d'art. Fêter des héros comme ceux de la Nouvelle-France c'est exalter une haute humanité, celle qui affirme la prééminence des valeurs spirituelles, celle qui va jusqu'au sacrifice de la vie, avant même que la cause le commande.

Attendons. Les hommes de demain nous diront ce qu'ils doivent à ces réveils d'histoire, eux qui, aux heures fécondes de leur jeunesse, auront vu passer, devant leurs yeux, la chevalerie émouvante du Long-Sault.

Lionel GROULX, *ptre*

MEDITATION

Le 24 juin 1920 inspira à M. l'abbé Lionel Groulx de profondes réflexions. L'article qu'il en composa pour le *Devoir* est de si belle venue que l'*Action française* le répand en brochure, à des milliers d'exemplaires.¹ En un lumineux raccourci, c'est l'expression des idées qui résument la tradition de notre race, soutiennent ses luttent du présent, contiennent les promesses de son avenir.

M. l'abbé Groulx, en cette fête nationale, aperçoit des nuages à l'horizon. Il souhaite leur disparition. Historien, il fait plus et mieux que de ressusciter le passé. Il y puise les mots d'ordre qui doivent commander l'action d'aujourd'hui. Son tenace optimisme résiste à la persistance qu'apporte le vainqueur à parfaire sa conquête; il fait tête à la difficulté des problèmes liés au développement moral, intellectuel, économique des Canadiens français. Impérialisme accru par la guerre et qui fait songer à l'annexion ou à l'indépendance; abandon aux étrangers de richesses naturelles nécessaires à notre progrès matériel; dispersion des Canadiens français qui rend difficile la résistance aux assauts livrés à notre langue française, nos lois et nos écoles, — dangers dont se préoccupe le patriotisme de M. l'abbé Groulx, mais dont il ne s'effraie pas. Ne doutons pas des lendemains. Des heures plus sombres — celles de 1764 lui paraissent être les pires — furent vécues par notre race. Notre peuple trouva en son âme « la volonté de la survivance ». Son émancipation est due « à

¹ *Méditation patriotique* par l'abbé Lionel Groulx; bibliothèque de l'*Action française*, 5 sous l'exemplaire.

un psychisme moral extraordinaire », à « la puissance d'une originalité ethnique » qui redressa « en lui tous les instincts de la vie ». En obéissant aux mêmes appels intimes nous accroîtrons notre emprise sur la terre canadienne. « Intégrité catholique et française », telle est la condition de notre durée. De quoi sont faits ces facteurs spirituels, comment, les conservant, nous en saurons tirer tout le profit, ces pages nous l'apprennent, Qu'on les lise et qu'on les médite.

Je voudrais surtout les voir sous les yeux des étudiants universitaires et des élèves de nos collèges. Nulle part ils ne trouveront plus clairement indiqué le but assigné à leurs activités prochaines. Ces guides de demain y puiseront des idées nettes sur notre passé et le vouloir d'y demeurer fidèles.

ANTONIO PERRAULT.

Nos conférences — Nous annonçons ailleurs la série de nos six conférences pour l'année courante. Et le présent numéro de la revue contient la préface que M. Henri d'Arles veut donner à son cours et dont il a fait une primeur pour l'*Action française*. Ces fortes pages nous dispensent de toute autre réclame. Personne, du reste, de nos auditeurs de l'hiver dernier, n'a perdu mémoire du charme prenant que leur avait laissé la conférence sur la *Culture française*. M. Henri d'Arles est un fervent de notre histoire et de notre littérature. Il ne croit pas que, pour les juger avec intelligence, il soit défendu de les apprécier. Il a donné comme sujet général à ses conférences : *Nos historiens*. Nous croyons savoir qu'il débutera par une leçon d'ensemble sur la littérature canadienne et, qu'après quatre cours sur nos historiens, il terminera la série par une large conclusion. La parole et les écrits d'Henri d'Arles, chacun le sait parmi ceux qui l'ont lu ou entendu, sont aussi de l'action. Et tout en faisant, cette année, son métier de critique et d'historien, avec une absolue loyauté, il ne pourra se défendre de faire de son cours, par les seules tendances de son esprit, de l'excellente action française.

MISE AU POINT

Nous publions, en partie documentaire, le mémoire que l'*Action française* adressait récemment au Comité catholique de l'instruction publique. Nous croyons devoir le faire précéder d'une brève mise au point.

Ce mémoire a quelque peu fait parler de soi. Il venait après les articles de Mgr Ross sur *Le nouveau programme de l'enseignement primaire et l'enseignement de l'anglais* ; il en appuyait les conclusions. Comme il fallait s'y attendre — c'est une vieille habitude de nos polémiques — l'on s'est efforcé tout de suite de faire dévier le débat. L'on n'a voulu voir qu'une attaque contre les Frères où il n'y avait qu'une question de pédagogie.

L'on feint d'oublier tout d'abord que les Frères ne sont pas seuls à diriger des académies ou des collèges commerciaux, et que l'enseignement masculin n'est pas le seul, non plus, qui fasse des sacrifices à l'anglicisation. Puis, l'on passe sous silence ce que nous avons pourtant précisé : à savoir que les autorités de ces académies ou de ces collèges ne doivent point porter, en cette affaire, l'entière responsabilité. Les grands coupables, nous sommes prêts à le confesser de nouveau, c'est nous tous, en somme, avec notre effroyable manie d'anglicisation, manie qui a fini par donner à notre province et surtout à nos villes, figure de pays à demi-conquis. Les coupables, au premier chef, ce sont les pères de famille, les commerçants, les publicistes, les politiciens anglomanes qui n'ont cessé, depuis trente ans, de réclamer à cor et à cri l'enseignement de l'anglais et qui ont réussi à le faire entrer, dans nos programmes scolaires, à grandes doses démesurées.

Sur la question de pédagogie, nos contradicteurs ne se font point faute, non plus, d'accumuler les équivoques.

Les véritables attitudes sont celles-ci :

Tous nous sommes d'accord sur l'utilité d'enseigner l'anglais en notre province; et c'est une malhonnêteté de laisser entendre le contraire. Nous ne différons d'opinion les uns et les autres que sur le moment où il convient de commencer cet enseignement à l'école primaire et sur l'importance qu'il faut lui attribuer.

Les uns le veulent, dès le début, dès l'entrée de l'enfant à l'école ou dès la deuxième année. Nous, avec Mgr Ross qui est lui-même d'accord avec toute la saine pédagogie, nous demandons que cet enseignement soit renvoyé au moins à la troisième année.

D'autres veulent un enseignement de l'anglais qui aille de pair avec celui du français, qui confère aux deux langues un égal degré d'importance et que l'examen final du cours primaire vienne sanctionner cette égalité pratique. Nous, nous demandons que la langue seconde reste toujours à son rang, que jamais, à aucune étape du programme, ne soit sacrifiée la prééminence de la langue maternelle.

Voilà notre véritable attitude.

On parle beaucoup des inconvénients de ne pas savoir l'anglais; on pourrait peut-être se préoccuper des inconvénients non moins graves de ne pas savoir le français.

D'aucuns s'emploient à affirmer que le système d'enseignement auquel ils ont été soumis, n'offre aucun danger pour la survivance de l'esprit national; et ils ne prennent point garde que le français dans lequel s'expriment la plupart d'entre eux, inflige le plus éclatant démenti à leur affirmation. La langue qu'ils écrivent offre la meilleure preuve que les mots n'entrent pas impunément dans le cerveau, qu'ils portent avec eux des idées, la substance d'une

culture, et qu'on ne peut saturer d'anglais sa première éducation, sans altérer à jamais ses habitudes intellectuelles.

Le plus grand nombre n'ont que cette invariable formule à la bouche : « Il nous faut plus d'anglais pour mieux réussir en affaires, pour prendre notre part légitime des honneurs et de la vie politique ». Et ceux-là paraissent ne pas voir qu'en cette question de français et d'anglais, entrent tout de même quelques autres éléments que le succès en politique et en affaires. Ils ne tiennent pas compte surtout que pour réussir en affaires, il faut d'abord rester intelligent et qu'une éducation fondée principalement sur la culture française est encore le meilleur gage de supériorité.

On nous répond de côté et d'autre que si l'enseignement de l'anglais constitue un danger en la deuxième année, ce danger subsiste tout aussi bien dans la troisième année du cours. Soit, nous en convenons les tout premiers. L'immunisation de l'enfant ne sera pas complète. Mais raison de plus, croyons-nous, pour ne pas diminuer cette immunisation et ne pas rétrécir indéfiniment dans nos écoles l'atmosphère française.

Si nos craintes sont excessives ou imaginaires, qu'on nous le démontre, mais avec autre chose que des signes de tête ou les théories impondérables des pédagogues d'occasion. Après tout, les motifs d'alarmes ne nous manquent point. Tous sont contraints d'admettre, à l'heure qu'il est, qu'aucun pays au monde ne fait, dans ses écoles, à la langue seconde, une place comparable à celle que nous allons faire à la langue anglaise. Personne, non plus, ne peut apporter, en faveur d'un tel système, l'opinion d'un seul pédagogue de valeur; et c'est notre province dont on veut faire le premier terrain d'une aussi dangereuse expérience. Nous supplions qu'on traite avec gravité un si grave sujet et qu'on n'impose point à la province de Québec une sorte de Règlement XVII.

L'ÉDITEUR

CANADA « VEUT DIRE CHEZ NOUS »¹

(Suite)

III

Maintenant, je n'ai plus qu'une démonstration à faire : J'ai affirmé que le mot « CANADA » (non « Kanata ») (l'un est algonquin, l'autre iroquois) signifie « CHEZ NOUS » (ubi nos nostratesque habitamus), nous allons le prouver, et, chose plus renversante, c'est mon savant professeur et maître, Cuoq, qui se charge de cette démonstration.

Ouvrons ses Études philologiques :

:TA — Être, exister, demeurer.

Ces deux points (:) sont pour indiquer que le verbe a d'ordinaire besoin, aux deux premières personnes, de l'appui d'une préformante, or « IN » est cette préformante. Or, il faut savoir qu'en sa présence le T se change en D, exemple :

NIND INDA — J'y suis, KIT INDAM — vous y êtes.

Au participe la préformante devenue nécessaire à toutes les personnes, se change en EN :

ENDAIÂN — Moi y étant.

ENDAIAN — contraction : ENDAN — Toi y étant.

ENDATC — Lui ou elle y étant.

ENDAIANG — Nous y étant.

ENDAIANG — Nous et vous y étant.

ENDAIEG — Vous y étant.

ENDAWATC — Eux ou elles y étant.

¹ (Voir l'Action française de juillet et août).

C'est-à-dire : CHEZ MOI, CHEZ TOI, CHEZ LUI,
CHEZ NOUS, CHEZ VOUS, CHEZ EUX.

Voilà pour Cuoq.

Il y a plus :

La racine TA qui indique l'ÊTRE-LA DEMEURE, a une sœur : TE, qui indique le COEUR, par extension LA FAMILLE, LE BLASON. Mais je ne fais ici mention de cette dernière racine que pour montrer les hautes analogies que renferme cette langue *barbare* (?). Je continue pour l'intelligence de ma thèse. Cette racine TA commuée en DA, INDA, ENDA indique non-seulement l'ÊTRE, la demeure, la présence, mais marque aussi la *possession*.

NIND INDA — Je demeure.

NIND INDANIS — Je réside.

NIND INDANENIMA — Je l'y crois présent.

NIND INDANA PAKWEJIGAN — J'ai du pain
chez moi.

KAWIN KEKO NIND INDANASIN — Je ne possède rien.

En poursuivant cette racine à travers d'autres mots, elle nous donne :

INDE — Porte d'une cabane sauvage.

Est-ce que ce mot ne nous mènerait pas aux Indes ?

ONDAJE — ici, INDAJE — là.

Temiskaming ENDAnakiang — Nous, les habitants de
Temiskaming.

Wemitikojik ENDAnakiwate — Ceux qui ont des
canots de bois où ils demeurent : LA FRANCE.

Si c'était un Français qui parlait, il dirait : WEMI-
TIKOJIK ENDANAKIANG. C'est ce mot qui a tant
fait dépenser d'esprit à Victor Hugo.....

O'NAMEGOS-ENDA. (Nom d'une station du C. P.-
R. dans le nord d'Ontario) qui se décompose comme suit :

O' possessif, comme en irlandais O'Brien, (son); NAMEGOS — la truite, ENDA — chez elle : — LE K'ANDA de la truite.

O'KAK-ENDA — le chez lui du PORC-EPIC. Dont les Anglais ont fait l'horrible « *Gowganda* », célèbre camp minier argentifère du nord d'Ontario.

Avant d'aller plus loin sur ce chapitre, rappelons-nous la remarque que j'ai faite à l'article de « CONDA », mot que les sauvages ont donné à Cartier pour signifier deux choses réellement distinctes, mais qui, dans l'esprit du sauvage, revenaient au même concept. Tout a dû dépendre des circonstances dans lesquelles cette question était posée. Évidemment, en donnant cette réponse, les sauvages avaient une autre idée que celle suggérée par la demande : Rappelez-vous CASMOGAN — « *le soleil qui se lève* », pour désigner la lune.

CONDA : (la terre et le bois) n'était-ce pas aussi pour le sauvage son « *chez soi* », son K'ANDA ? Sa terre de chasse, sa forêt, ajoutons aussi sa ferme, puisqu'il cultivait là où il passait sa vie. Ce « CONDA » vient donc admirablement s'unir avec la *bourgade* pour compléter le chez soi national, le « *home* » de l'enfant des bois. Car, en vérité, le CONDA du sauvage était bien plus dans le bois que dans la bourgade où il ne se réfugiait que pour se protéger contre l'attaque ennemie. Cuoq a prétendu que les sauvages (ses Iroquois comme de raison, toujours ses Iroquois) ont voulu répondre à Cartier par le mot Iroquois « *Kento* » ou *Damga* » : « *Je ne sais ce que vous voulez dire* ».

« *Tout à l'humeur gasconne en un auteur gascon.* »

« *Asdrubal et..... « DAMGA »..... parlent du même ton.* »

Pour moi, ce CONDA est clair comme de l'eau de roche : c'est le K'ANDA algonquin dont nous avons suivi la piste jusque chez les animaux des bois et les poissons des lacs.

Or, si les poissons et les bêtes pouvaient parler, quand ils causeraient de leur pays, ils ne diraient pas : KA NAME-GOS ENDA, O'KAK-ENDA mais, tout comme nous autres : K'ANDA — « CHEZ-NOUS ».

Pensez-vous que les Algonquins étaient plus bêtes que des truites et des porc-épics ? Ils avaient leur K'ANDA. Mais comme ceux-ci étaient des êtres intelligents, et pouvaient raisonner leur langage, quoiqu'ils ne fussent pas capables de l'écrire, raison de plus pour condenser leurs diphtongues. Voici le concept qu'ils avaient à exprimer :

KA — ce qui, ce que, où.

NINAWINT — nous

NIINA — les nôtres (nostrates) personnes et choses nous appartenant.

ENDA — contraction de ENDAIAN ou ENDAIANG suivant les personnes ou le nombre.

Voilà l'idée que le sauvage avait à exprimer dans un mot.

Il aurait bien pu dire très correctement en plusieurs mots :

KA NIN GAIE NIINA ENDAIANG

où moi et les nôtres demeurons.

Mais, je l'ai déjà dit, le sauvage est simpliste. Une seule idée est renfermée dans toute cette phrase. C'est une idée simple et pour traduire cette idée simple, il a fait un mot simple, ou plutôt, il l'a trouvé tout fait dans son admirable langue et il a dit :

« KA'N'ENDA » dont nous avons fait « CANADA ».

Canada, c'est donc le « Chez-nous », la famille des familles, « LA PATRIE ».

Qu'on cesse donc de nous mystifier avec le « Kanata » iroquois et d'échafauder sur cet *amas de cabanes* une étymologie fausse du doux nom de notre pays.

Nous avons droit à ce qui nous appartient même, dans le nom qu'on nous donne. Pour nous, comme pour l'Algonquin d'autrefois, le Canada est le « CHEZ NOUS », non seulement avec ses bourgades, c'est-à-dire ses clochers et ses villages, mais aussi avec ses terres fertiles, ses bois, ses montagnes, ses cimetières où reposent nos pères, ses berceaux où fleurit le renouveau perpétuel de la race, sa religion et la langue sacrée de nos ancêtres.

Remettons en honneur cette origine dont plus d'un grand peuple aurait droit d'être fier; et, puisqu'elle est nôtre, gardons-la, défendons-la au besoin. Apprenons-la à nos petits enfants afin que, devenus hommes, ils sachent rester « CHEZ NOUS ».

C.-A.-M. PARADIS, *ptre* M. C.

Nous vous en voudrions de ne pas signaler ici à nos lecteurs, les courageux articles publiés par M. Antonio Perrault sur les agissements de l'*Association du barreau canadien*. A cette occasion nous nous sommes souvenus, avec une légitime fierté, à la *Ligue des droits du français*, que le vaillant défenseur des lois françaises fait partie de notre bureau de direction.

Nos publications — Au cours du mois d'octobre, la *Bibliothèque de l'Action française* s'est enrichi d'un nouveau volume : *Chez nos frères les Acadiens*, de M. l'abbé Émile Dubois. L'ouvrage nous apporte beaucoup plus que de la littérature de voyage. C'est une excellente contribution à l'histoire de notre pays et un hommage pathétique à la résistance acadienne.

L'*Action française* publiera, le mois prochain, un article de Sa Grandeur Mgr Latulipe sur *le maintien de nos traditions*. Nous recommandons à nos lecteurs les études si judicieuses publiées dans l'*Action catholique* par M. J.-E. Prince, sur l'enseignement du français, et aussi l'article plein d'idées et de graves réflexions de M. Olivar Asselin, dans la *Rente* du 1er octobre intitulé : *Les clichés funestes : il nous faut plus d'anglais*.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Société nationale

En septembre dernier les *Artisans canadiens-français* célébraient leur fête patronale. Groupés au pied des autels, ils ont renouvelé leur serment d'allégeance à l'Église catholique. Ce fut leur premier acte. Mais il ne pouvait être dissocié d'un second. Attachés d'abord à leur foi, ils le sont ensuite à leur langue. A elle aussi ils devaient jurer fidélité. Et c'est leur aumônier, le prédicateur de la circonstance qui, du haut de la chaire, les y invita chaleureusement.

Du remarquable sermon prononcé ce jour-là par Mgr LePailleur, nous voulons signaler cet appel patriotique. Certes l'orateur était à l'aise pour parler ainsi devant un tel auditoire. La *Société des Artisans* n'est pas, sur la terre de Québec, une étrangère, un rameau transplanté de quelque arbre lointain. Elle vient en droite ligne du sol montréalais, de quelque arbre fécond d'où levèrent tant d'œuvres salutaires. Fondée de l'humus fécond d'où levèrent tant d'œuvres salutaires. Fondée comme trois ou quatre autres — l'*Alliance nationale*, l'*Union Saint-Joseph*, l'*Union Saint-Pierre* — par des Canadiens-français, ce sont des Canadiens français qu'elle veut aider. Ses membres, et non seulement ses membres, mais aussi ses chefs, et ses chefs suprêmes, sont tous de notre race; son esprit et ses cérémonies s'inspirent de nos traditions, ses affaires se transignent dans notre langue, son argent se dépense dans notre pays, ses bienfaits se déversent sur notre peuple, son influence soutient et même, au besoin, défend nos coutumes et nos droits. En un mot, c'est une société nationale.

Un sermon patriotique

Le prédicateur voulut d'abord rappeler ce caractère essentiel de la société : « La *Société des Artisans* dit-il, s'est inspirée du plus pur esprit de patriotisme. Elle respecte les droits et les privilèges de toutes les races, mais elle s'est donné pour mission de protéger ses compatriotes, de défendre leurs droits, d'assurer la survivance des privilèges conquis. Et surtout elle est devenue l'apôtre convaincu de la langue française à travers toute l'Amérique ».

Que ce mot d'Amérique n'étonne pas. De Montréal où est son siège principal, la *Société des Artisans*, répand en effet ses bienfaits sur tout le continent américain, partout où quelques-uns des nôtres sont établis. Mgr LePailleur en donne aussitôt des preuves : « Les Acadiens,

glorieuses victimes d'un vainqueur qui n'avait pu les détruire, doivent beaucoup de la conservation de leur parler de France à la société des *Artisans canadiens français*. Un de leurs chefs les plus accrédités l'a déclaré. Et demandez à nos frères de toutes les zones canadiennes ou américaines combien le français chez eux est redevable à notre Société ».

Vérité à retenir Mais voici que le prédicateur entre sur le terrain pratique. Savez-vous ce dont il félicite la *Société des Artisans*, ce qu'il trouve surtout remarquable chez elle à l'heure actuelle, c'est « qu'elle prêche aux Canadiens français que le plus dangereux ennemi de la langue française dans la province de Québec, comme ailleurs, c'est le Canadien français ». Parole d'or ! et que nous voudrions voir gravée en lettres indélébiles sur les murs de toutes nos salles de réunions.

Quelques auditeurs se sont peut-être étonnés de cette affirmation. L'explication qui suit a dû les satisfaire. Comment voulez-vous, se demande Mgr LePailleur, que les Anglais respectent notre langue quand il s'en trouve parmi nous qui ne le font pas ? Quels sont ceux-là ? Ce sont ceux qui « affectent de parler l'anglais », ceux qui « n'obligent point les personnes avec lesquelles ils traitent de parler français », ceux qui « au téléphone et dans les bureaux publics oublient leur propre langue », ceux dont « les en-têtes de lettres, les affiches de voitures ou de vitrine, ne sont qu'en anglais », etc., etc.

Pour le respect de notre langue Cette thèse nous l'avons souvent exposée ici même. De l'entendre tomber de la chaire de vérité lui donne une force nouvelle. Les auditeurs qui en ont suivi l'autre jour l'éloquent développement sauront sans doute éviter le mal qu'elle dénonce.

Le nombre d'ailleurs augmente de ceux qui ne craignent pas d'imposer le respect de leur langue. Plus l'exemple vient de haut, plus ses répercussions sont profondes. C'est pourquoi nous avons signalé récemment plusieurs gestes de juges et d'avocats ; ajoutons-y aujourd'hui celui du juge Monet qui s'insurgeait, voici quelques jours, contre une coutume aussi dangereuse qu'injuste et exigeait, aux Assises, que les actes d'accusation rédigés uniquement en anglais le fussent aussi en français.

Tableau d'honneur Et puisque nous sommes à distribuer des éloges, reproduisons tout au long le tableau d'honneur que vient de publier le *Droit* d'Ottawa. Dans cette ville mi-française, mi-anglaise, la tentation est grande de céder au snobisme et de

renier sa langue. Une campagne énergique se poursuit par un groupe de jeunes pour que les nôtres ne craignent pas d'arborer l'affiche française. Voici celles qu'ils ont relevées sur la rue Rideau :

Labelle et Guertin, avocats; Versailles, Vidricaire et Boulais, banquiers; La Banque Nationale, banque d'épargnes; Belcourt, Ritchie, Chevrier, Leduc, Laurier, avocats; Auguste Lemieux, C.R., avocat-notaire; Napoléon Champagne, avocat; Séguin et Saint-Jacques, avocats et notaires; Henri Saint-Jacques, avocat; Gauvreau et Burns, avocats; J. Wilfrid Gauvreau, avocat-notaire; Glaude's Limited, Habits, pardessus; A. E. Lussier, avocat-notaire; Dr Adolphe Drouin, spécialiste, yeux, oreilles, nez, gorge; Dr H. A. Chartrand, dentiste; J. E. Blanchet, Merceries; Dr E. H. Dion, maladies des yeux, oreilles, nez, gorge; La Banque Provinciale du Canada; J. U. Vincent, avocat-notaire; La Banque des Marchands du Canada; Mlle B. Barcelo, modiste française; M. R. Lafontaine, libraire; Standard Drug Store, Pharmacie; Dr A. Couture, dentiste; J. D. Grenier, tailleur; Épicerie Pinard; Serré, Grenier & Cie; Dr Achille Pinard, chirurgien dentiste; J. B. V. Laliberté, Salon de barbier; Dr Ravary, yeux, oreilles, nez, gorge; Sauvé et Sauvé, avocats.

Il en reste encore quelques-unes à franciser. Nous espérons qu'elles trouveront bientôt place dans ce tableau.

Pierre HOMIER.

5 octobre 1920.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

La matière s'offre abondante, ce mois-ci, au chroniqueur. Il y a d'abord notre revue qui exige la bonne part de ces pages.

Notre revue — Nous demandons à nos lecteurs, à nos amis, de faire d'ici janvier prochain, un actif travail de propagande en faveur de l'Action française. C'est une prière instante que leur nous faisons et c'est une véritable campagne d'abonnements que nous voudrions obtenir. Nous espérons bien que personne ne se laissera effrayer par l'augmentation du prix. Faut-il le dire? de toutes parts, on nous félicite d'avoir enfin pris la détermination de porter à \$2.00 l'abonnement à l'Action française. Voici ce que nous écrit une brave petite religieuse d'Ottawa :

« Le bien que fait cette belle et saine revue est incalculable; il devrait

se faire une campagne active pour sa diffusion dans toutes les maisons d'éducation. J'espère que l'augmentation du prix d'abonnement ne diminuera pas le nombre des abonnés. » Pour joindre l'acte à la parole, la même petite religieuse nous envoie deux abonnés nouveaux. Notre bon ami le Dr Saint-Pierre de Ford City, toujours ardent, nous écrit de son côté : « Si quelqu'un de votre comité d'administration s'avisait de porter le prix de l'abonnement à \$3.00 ou à \$4.00, je voterais des deux mains en faveur de la mesure. Car l'*Action française*, ça vaut, chaque année, pour le patriotisme pratique, cent fois deux piastres. »

Les abonnements — Nos amis n'ont qu'à se rappeler, du reste, que la revue ne hausse pas son prix d'abonnement, sans offrir de substantielles compensations. Elle passera d'abord de 48 à 64 pages. Puis, la partie rédaction sera notablement améliorée. Plusieurs rubriques nouvelles, que nous serons en état de faire connaître le mois prochain, seront inaugurées. Nous le disons ailleurs, l'*Action française* se propose, par-dessus tout, de devenir, encore plus que dans le passé, une revue extra-québécoise. Nous sommes en train de nous choisir des collaborateurs bien placés pour voir, chacun en son coin de pays, et des chroniques régulières nous renseigneront, sur toute la vie française au Canada et aux États-Unis.

L'enquête de 1921 — Mais l'une des principales attractions de la revue, l'année prochaine, sera bien l'enquête très importante qu'elle va tenir sur *le problème économique*. Chacun sait avec quelle acuité ce problème se pose chez nous, dans notre province. Il n'est pas un seul de nos intérêts intellectuels ou moraux qui n'y soit lié de quelque façon. C'est ce qui a permis à quelques-uns de nos publicistes, d'écrire parfois, que la question nationale est chez nous une question économique. L'*Action française* qui ne veut pas faillir à son rôle de revue d'avant-garde, a fait de ce problème le sujet de tous ses articles de tête pour la prochaine année. Pour être assurée de faire œuvre sérieuse et pratique, elle n'a voulu s'adresser, cette fois, qu'à des techniciens qui représenteront chacun une véritable compétence. Le mois prochain, espérons-nous, la revue publiera la liste complète des collaborateurs. Et l'on y verra, entre autres, les noms de MM. Édouard Montpetit, Antonio Perrault, Léon Lorrain, Olivar Asselin, Émile Miller, Anatole Vanier, Henri Laureys, Dr Gendreau, Georges Pelletier, Omer Héroux, etc.

Les retardataires — C'en est assez, croyons-nous, pour stimuler le zèle de nos propagandistes. C'en devrait être assez surtout pour enfin déterminer à solder leur note, tous ceux qui, hélas, doivent encore leur abonnement de 1920 et même celui de 1919. Nous sommes ici en pré-

sence d'une situation vraiment intolérable. Chacun de nos lecteurs devrait savoir, qu'étant donné le coût élevé du papier et de l'impression, l'*Action française* ne pouvait, l'année dernière, qu'encaisser chaque mois un déficit considérable, dans l'hypothèse même où tous les abonnements auraient été fidèlement payés. Or, si l'on songe maintenant que, depuis quatre ans, nous avons traîné en moyenne un millier de retardataires; si l'on fait le compte des dépenses exigées par l'envoi de notes, de lettres restées toujours sans réponse; si l'on y joint le coût des timbres, le temps perdu par le personnel de nos bureaux, l'on aura quelque aperçu des embarras qui ne sont pas épargnés aux œuvres de pure charité intellectuelle comme la nôtre, vouée aux seuls intérêts du public.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

REQUETE DES DIRECTEURS DE L'ACTION FRANÇAISE

aux membres du Comité catholique de l'Instruction publique sur l'Enseignement du français.

Éminence,

Messeigneurs,

Messieurs,

Les directeurs de l'*Action française* vous demandent humblement la permission de vous faire connaître leurs vues sur une question très importante. Ces vues n'ont pas la prétention d'être nouvelles; elles ont été formulées et défendues au Conseil de l'Instruction publique, elles vous sont familières. Nous désirons seulement les appuyer à notre tour, conscients que nous sommes de servir de porte-parole à un fort groupe de citoyens influents et de plus en plus nombreux.

Il s'agit de la place qu'il faut attribuer, dans le programme de l'enseignement primaire, à l'enseignement respectif du français et de l'anglais. La dernière refonte du programme a fait surgir un problème à la solution duquel nous paraissent attachées les plus graves conséquences.

Nous voudrions, en peu de mots, vous exprimer, sur ce sujet, notre franche pensée. Nous sommes d'avis que dans les écoles françaises de Québec, il faut, sans hésiter, considérer la langue maternelle comme matière principale dominant toutes les autres, et l'autre comme matière secondaire à laquelle sera consacré beaucoup moins de temps et de soin. Nous croyons, avec les meilleurs pédagogues, que la langue maternelle doit être, dans les premières années d'enseignement, la langue unique; que l'autre ne doit être introduite qu'à l'heure où l'élève pourra l'apprendre sans risquer de déformer ses notions de français par des confusions de sons ou d'orthographe. Nous adhérons pleinement aux conclusions de Mgr F.-X. Ross, chargé du remaniement du programme par le Comité catholique de l'Instruction publique.

Nous partons de ce principe que l'éducation primaire doit avoir pour but de former à nos enfants des cerveaux français, de leur apprendre à penser comme des Français, en un mot de les développer selon le génie de leur race. Or ceci ne s'obtiendra, cela va de soi, que si l'on respecte les prédispositions intellectuelles des petits Canadiens français. Il importe souverainement qu'on apporte tous les soins à leur bien enseigner leur langue. Mais qui ne le voit? Une condition de l'efficacité de cet enseignement, dans un pays saturé d'anglais, n'est-ce pas d'éviter à tout prix, dans l'esprit des enfants, la confusion des deux langues et par conséquent de sacrifier l'une à l'autre, surtout dans les premières années de l'école?

Rien ne sert, à notre modeste avis, de poursuivre la chimère des deux langues également bien apprises et également bien sues. C'est un fait acquis de façon péremptoire : nul ne sait parfaitement deux langues, surtout parmi le peuple et parmi les enfants. Plusieurs peuvent les parler toutes deux d'une façon convenable, mais toujours l'une des deux finit par prédominer. Puisqu'il en est ainsi, nous voulons, nous, et nous sommes persuadés que vous partagez notre ambition, nous voulons assurer, à tout prix, la prédominance de la langue maternelle dans l'esprit de nos enfants, et nous proposons qu'à cette fin elle prenne dans l'enseignement une avance considérable sur l'autre, même au sein des écoles des villes. Trop de causes, en ces milieux, nous inclinent vers l'anglicisation pour que nous n'ayons pas le devoir de nous prémunir contre le péril. Les Canadiens français des villes perfectionnent, pendant toute leur vie, leur connaissance de l'anglais, tandis que la plupart parlent et écrivent un français suspect, souvent plus imparfait, à mesure qu'ils avancent en âge. C'est au point, hélas ! que la majorité

des hommes du commerce, de l'industrie, de la finance, et un grand nombre d'hommes des professions libérales, en viennent à faire leurs rédactions et leur correspondance d'affaires en anglais plutôt qu'en français. La raison est que l'anglais se lit et s'entend partout, que c'est une langue facile et moins exigeante que le français; qu'elle a des formules brèves et commodes, vagues parfois, mais dont on se contente facilement en Amérique. En quelques mois d'étude sérieuse ou de pratique régulière, tout Canadien français, quelque peu doué, acquiert la connaissance de l'anglais qui lui est nécessaire. Les esprits paresseux préfèrent même s'en servir que de s'imposer un effort pour respecter les exigences de leur langue maternelle. Les membres du Comité catholique de l'Instruction publique ne croient-ils point que céder à cette tendance trop commune chez les nôtres, serait pousser bientôt l'anglais à la prédominance dans l'enseignement, renoncer comme suite inévitable à la langue de nos ancêtres et à la culture supérieure qu'elle porte avec elle? Les directeurs suprêmes de notre éducation seront assurément les derniers à entrer dans un tel mouvement.

Nous supplions que l'on ne voie pas là une couleur pessimiste des choses. Actuellement nous avons le témoignage de beaucoup de nos hommes d'affaires les plus en vue qui confessent leur embarras pour parler et écrire quand ils sont en France ou qu'ils correspondent avec des Français. Des maisons françaises ont déclaré que la correspondance française du Canada est souvent sujette à caution, à cause de l'impropriété des termes qu'on y emploie. Un autre malheureux symptôme et qui décourage la bonne volonté des hommes de commerce respectueux de leur langue, c'est, à l'heure actuelle, la rareté des jeunes gens possédant bien leur français commercial. Aussi est-ce avec quelque surprise et une véritable douleur que nous constatons le rôle néfaste qu'ont joué chez nous, au point de vue du français, certains collèges commerciaux. Nous ne croyons pas, qu'il y ait jamais eu, dans la province de Québec, de plus puissant agent d'anglicisation et de corruption de notre langue que ces collèges. Nous pourrions citer telle grande école de Montréal où les élèves qui viennent de ces institutions et quelquefois des diplômés possédant fort bien l'anglais, sont incapables de subir l'examen d'entrée pour les matières françaises. Les directeurs de plusieurs collèges commerciaux ont trop facilement cédé, semble-t-il, aux exigences injustifiables de quelques pères de famille dominés eux-mêmes par des vues exclusivement utilitaires.

Ce que nous redoutons par-dessus tout, et c'est tout le motif de

cette requête, c'est de voir l'école primaire entrer dans la même voie et favoriser dans nos campagnes, nos villages et nos petites villes, l'œuvre déplorabile accomplie par les collèges commerciaux dans nos grands centres. S'il n'y a pas arrêt sur cette pente, si même il ne se produit une réaction énergique, il est triste de le penser, mais le mal nous paraît inévitable : jamais nous n'aurons au Canada le commerce français, l'industrie française, la finance française; et il nous faudra dire un adieu définitif à l'indépendance économique des Canadiens français.

On ne saurait donc nous reprocher de négliger le point de vue utilitaire en réclamant l'enseignement intense du français. Nous qui ne croyons à aucune infériorité de notre génie ethnique, nous sommes d'avis que nos compatriotes ont un intérêt primordial à marquer du sceau de leur race leurs activités commerciales, industrielles, financières. La preuve en est faite chaque jour : notre langue nous sera de plus en plus utile dans nos relations extérieures; divers signes nous font croire qu'elle occupera également une place de plus en plus considérable dans le commerce canadien. Nous osons dire davantage : nous ne désespérons pas de voir les nôtres se servir un jour, habituellement, de leur propre langue dans les affaires. Déjà le branle est donné et le progrès se fait sentir partout. Des adhésions précieuses et ferventes, parfois même impérieuses, nous arrivent. Il est même très rare aujourd'hui de rencontrer, comme cela se voyait parfois jadis, des pères de famille canadiens-français qui envoient leurs enfants aux écoles anglo-protestantes. L'expérience a prouvé que notre peuple n'avait besoin que d'être éclairé et que le sentiment de sa dignité, de ses devoirs et de ses meilleurs intérêts le ramène de jour en jour vers le culte de sa langue.

Vous l'aurez pensé avant nous : ce n'est pas le temps, à l'heure où tel mouvement se dessine, de faire servir l'école canadienne-française à opérer un recul. Nous vous supplions donc humblement, assurés d'être en communauté de pensée avec vous, de défendre une institution d'où dépend notre survivance, notre qualité de peuple français et apostolique. Notre patrimoine est tel qu'il ne peut être sauvé que s'il est défendu dans son intégrité. Nous vous supplions de ne pas abandonner à des maîtres, à des directeurs, à des inspecteurs d'écoles dont l'ampleur ou la tournure d'esprit nous laisse quelque inquiétude, le soin de fixer eux-mêmes la physionomie des écoles où sont élevés nos enfants, de ne pas livrer surtout à la libre interprétation de ces pédagogues, le sort de l'enseignement du français dans notre province. Nous demandons, en un mot, que d'étroites préoccupations utilitaires ne relèguent pas au second rang les intérêts supérieurs de notre peuple.